

Evry, le 9 novembre 2022

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Téléthon 2022 aura lieu les 2 et 3 décembre. Nous vous invitons à vous mobiliser dans chaque commune de France.

Cette édition sera l'occasion de mettre en lumière de **formidables victoires thérapeutiques**, obtenues grâce à l'engagement et la fidélité sans cesse renouvelée de millions de nos concitoyens, notamment grâce au soutien des communes. Avec la mobilisation de **milliers de communes** et de près de **50 000 associations** sur le terrain, notre Téléthon est un événement de solidarité et de mobilisation **unique au monde**.

Pour l'AFM-Téléthon, association de malades et de parents de malades, cette mobilisation est cruciale : Elle permet aujourd'hui à la recherche **de remporter des victoires spectaculaires contre des maladies rares** longtemps considérées incurables. Elle permet **d'accompagner au quotidien les familles** partout en France. Elle est aussi le témoignage **d'une solidarité qui donne aux malades la force de se battre toute l'année**.

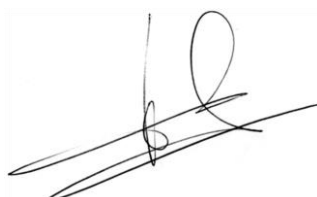
Pour vous qui êtes maire d'une commune de France, le Téléthon est aussi une occasion de **rassembler** autour d'un même projet toutes les parties prenantes (associations/entreprises/écoles...) dans une approche transgénérationnelle, créatrice de lien social.

Le téléthon est un rendez-vous de la **solidarité**, créateur de cohésion territoriale et générateur d'avancées médicales et scientifiques qui redonnent la vie à des enfants hier condamnés et qui permet d'innover dans une recherche de pointe au bénéfice de tous.

Nous pouvons tous soutenir ce rendez-vous, en réunissant nos associations, nos écoles, nos commerçants pour qu'ils se mobilisent ensemble, en facilitant l'organisation des animations par des prêts de salles ou de matériel mais aussi en affichant les appels à dons au 3637 ou telethon.fr du 2 au 9 décembre sur nos supports de communication.

Vous pouvez obtenir tous les conseils et informations nécessaires auprès de l'équipe Téléthon locale dont vous trouverez les coordonnées ici : <https://www.afm-telethon.fr/coordinations>

Avec nos remerciements,
Très cordialement,



Laurence TIENNOT-HERMENT

Présidente de l'AFM-Téléthon



David Lisnard

Président de l'AMF